

Vente-conseil

Objectifs du programme

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir une vendeuse ou un vendeur qualifié dans le domaine du commerce de détail, communiquer efficacement avec la clientèle et la conseiller, acquérir des techniques de vente, assurer la commercialisation des produits et s'intégrer rapidement à un établissement de vente au détail.

Conditions d'admission

Pour être admis à ce programme, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ou la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques (voir le tableau ci-après), ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ou la ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ou la ministre.

Professions visées (IMT En ligne d'Emploi Québec)

Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle (6552)

Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros (0621)

Vendeurs/vendeuses - commerce de détail (6421)

Représentants/représentantes des ventes et des comptes - commerce de gros (non-technique) (6411)

Appellation(s) d'emploi

conseiller/conseillère au service à la clientèle

conseiller/conseillère en vente au détail

gérant/gérante de boutique

gérant/gérante de commerce de détail

représentant/représentante de commerce – commerce de détail

représentant/représentante de commerce – commerce de gros (non technique)

Relation avec le marché du travail

Insertion au marché du travail (Information provenant du MEESR)

Préalables fonctionnels

Une personne qui a atteint l'âge de 18 ans peut être admise à un programme d'études menant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP) sur la base des préalables fonctionnels. Ces préalables fonctionnels, prescrits pour une personne qui a atteint l'âge de 18 ans à la date de début de fréquentation déclarée dans le programme d'études professionnelle sont : la réussite du test de développement général (TDG) et l'obtention et la réussite des épreuves relatives aux préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique, s'il y a lieu.

Ce tableau indique les nouveaux codes de cours de la formation de base commune (FBC) et de la formation de base diversifiée (FBD) exigés pour les préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique pour le programme d'études visé. Dans le contexte où les nouveaux codes de cours de la FBC et de la FBD sont en implantation progressive, on indique entre parenthèses les anciens codes de cours toujours valides. Le code de cours équivalent en formation générale des jeunes est également indiqué dans ce tableau. Lorsqu'un DEP n'exige pas de préalables spécifiques en langue d'enseignement ou en mathématique, un (-) figure dans les cellules visées. Il est à noter que les préalables fonctionnels ne s'appliquent pas pour les programmes d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Préalables spécifiques

Langue d'enseignement		Mathématique	
Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
1104-2 (1033-1)	132-208	-	-

Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
448-422	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	30	2
448-436	Établir des relations professionnelles en vente-conseil	90	6
448-443	Interpréter les comportements de la clientèle	45	3
448-452	Offrir le service à la clientèle	30	2
448-468	Vendre des produits et des services	120	8
448-473	Effectuer des transactions liées à la vente	45	3
448-481	Organiser son temps de travail	15	1
448-492	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	30	2
448-504	Amorcer la pratique du métier	60	4
448-512	Se situer au regard des lois et règlements inhérents à l'exercice du métier	30	2
448-522	Assurer le service après-vente	30	2
448-534	Effectuer, en langue seconde, des activités liées à la vente	60	4
448-543	Maintenir à jour sa connaissance des produits et des services	45	3
448-554	Effectuer des activités liées à l'approvisionnement	60	4
448-563	Effectuer des activités liées à la présentation visuelle	45	3

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
448-573	Établir des liens entre les stratégies marketing et la vente de produits et de services	45	3
448-588	S'intégrer au milieu de travail	120	8
		900	60

Professional Sales

Objectifs du programme

The aim of the program is to train someone in the sales of products or services, to offer solutions that correspond to their customers' needs, to provide advice, establish a climate of trust and build customer loyalty by offering personalized service that meets customer expectations. In addition to consulting and sales-related tasks, sales consultants may also manage and display in-store merchandise and provide after-sales service.

Conditions d'admission

To be eligible for admission to this program, candidates must meet one of the following requirements:

Persons holding a Secondary School Diploma or its recognized equivalent

OR

Persons who are at least 16 years of age on September 30 of the school year in which their training is to begin and have earned the Secondary IV credits in language of instruction, second language and mathematics in the programs of study established by the Minister, or have been granted recognition of equivalent learning

OR

Persons who are at least 18 years of age upon entry into the program and have the following functional prerequisites: the successful completion of the General Development Test (see the following table), or recognition of equivalent learning

OR

Persons having earned Secondary III credits in language of instruction, second language and mathematics in the programs of study established by the Minister and who will continue their general education courses concurrently with their vocational training in order to obtain the Secondary IV credits they are missing among the following: language of instruction, second language and mathematics in the programs of study established by the Minister.

Professions visées (IMT En ligne d'Emploi Québec)

[Other customer and information services representatives \(6552\)](#)

[Retail and wholesale trade managers \(0621\)](#)

[Retail salespersons \(6421\)](#)

[Sales and account representatives - wholesale trade \(non-technical\) \(6411\)](#)

Préalables fonctionnels

Une personne qui a atteint l'âge de 18 ans peut être admise à un programme d'études menant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP) sur la base des préalables fonctionnels. Ces préalables fonctionnels, prescrits pour une personne qui a atteint l'âge de 18 ans à la date de début de fréquentation déclarée dans le programme d'études professionnelle sont : la réussite du test de développement général (TDG) et l'obtention et la réussite des épreuves relatives aux préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique, s'il y a lieu.

Ce tableau indique les nouveaux codes de cours de la formation de base commune (FBC) et de la formation de base diversifiée (FBD) exigés pour les préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique pour le programme d'études visé. Dans le contexte où les nouveaux codes de cours de la FBC et de la FBD sont en implantation progressive, on indique entre parenthèses les anciens codes de cours toujours valides. Le code de cours équivalent en formation générale des jeunes est également indiqué dans ce tableau. Lorsqu'un DEP n'exige pas de préalables spécifiques en langue d'enseignement ou en mathématique, un (-) figure dans les cellules visées. Il est à noter que les préalables fonctionnels ne s'appliquent pas pour les programmes d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Préalables spécifiques

Langue d'enseignement		Mathématique	
Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
1104-2 (1033-1)	132-208	-	-

Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
948-422	Determine their suitability for the occupation and the training process.	30	2
948-436	Establish professional relationships in the workplace.	90	6
948-443	Interpret consumer behaviour.	45	3
948-452	Provide customer service.	30	2
948-468	Sell products and services.	120	8
948-473	Perform sales-related transactions.	45	3
948-481	Manage their time at work.	15	1
948-492	Use job search techniques.	30	2
948-504	Begin acquiring professional sales experience.	60	4
948-512	Become familiar with the laws and regulations governing professional sales.	30	2
948-522	Provide after-sales service.	30	2
948-534	Perform sales-related activities in French (as a second language).	60	4
948-543	Keep their knowledge of products and services up to date.	45	3
948-554	Perform stock management activities.	60	4
948-563	perform visual merchandising activities.	45	3

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
948-573	Make connections between marketing strategies and sales of products and services.	45	3
948-588	Integrate into the workplace.	120	8
		900	60